

ACCOMPAGNEMENT SUR SITE A LA REALISATION DU RETRAITEMENT COMPTABLE (RTC)

- Le RTC est le seul **outil de comptabilité analytique** hospitalière **obligatoire**, réalisé chaque année par les établissements, en respectant une méthodologie donnée et un calendrier établi, puis **transmis à l'ARS** pour validation.
- La réalisation du RTC nécessite compétences et savoir-faire ainsi que la maîtrise des outils ad hoc (plateforme e-RTC, ARCANH et VALID RTC).
- Le CNEH vous propose **trois niveaux** d'accompagnement, **adaptés à vos besoins** : de la prestation de formation pour transmettre les étapes clé de la construction d'un RTC à la réalisation complète pour l'établissement du RTC, en passant par la formation action avec la supervision et le contrôle de votre RTC avant envoi à l'ARS.

LES 3 NIVEAUX DE PRESTATION :

1

LE CNEH VOUS FORME ET VOUS FAITES LE RTC

Formation sur mesure

Le CNEH forme les équipes à la réalisation du RTC

2

LE CNEH VOUS FORME, VOUS FAITES LE RTC ET NOUS CONTRÔLONS

Formation action

Le CNEH forme :
 - les équipes à la réalisation du RTC,
 - les guide pas à pas pour être plus efficace en vue d'être autonomes
 - contrôle avant envoi le RTC réalisé

3

NOUS FAISONS LE RTC POUR VOUS

Conseil

Le CNEH fait le RTC à votre place

Une formation-action et des intervenants expérimentés pour garantir la transmission des compétences aux équipes en place

Le CNEH intervient et élabore le RTC adapte le cas échéant la méthodologie selon le niveau de maturité de votre comptabilité analytique

Les +

- Une méthode éprouvée et performante : tous les RTC, réalisés avec/par le CNEH, ont été acceptés par l'ARS ;
- L'intégration des mises à jours réglementaires annuelles, formalisées dans le guide de l'ATIH
- Une aide à la prise en main de l'outil ARCANH et des ateliers opérationnels
- Une analyse comparative des résultats à partir de la base nationale du RTC (référentiel national des unités d'œuvre)

VOUS SOUHAITEZ FORMER LES NOUVEAUX ARRIVANTS OU
PERFECTIONNER L'ÉQUIPE

DURÉE 2 JOURS – EN PRÉSENTIEL, SUR SITE

OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCANH RTC et contrôler les données issues de VALID RTC

PROGRAMME

- **Les fondamentaux du RTC**
 - Comprendre les enjeux et les objectifs du RTC
 - Mobiliser les données nécessaires à la construction du RTC
 - Prendre connaissance des actualités du RTC de l'année en cours
- **Accéder aux outils de production (plateforme e-RTC et ARCANH)**
- **Les étapes du retraitement comptable et leur automatisation**
 - Décrire l'activité
 - Retraiter les comptes
 - Décomposer les charges de personnels et les ETP R
 - Renseigner les Unités d'œuvre (UO) et ventiler les charges indirectes
- **Analyser ses résultats et se benchmarker**

LES +

- Une formation sur mesure réalisée avec les données de votre établissement
- Mise en application avec les données de votre établissement : des exercices à chaque étape du programme

INTERVENANTS

Contrôleurs de gestion de CH
ou de CHU, experts au CNEH

CONTACTS

Philippe Solivéri, Directeur de l'offre
Finances et Contrôle de Gestion du CNEH
philippe.soliveri@cneh.fr

Sophie Millet, Assistante du Pôle
Finances et Information Médicale
01 41 17 15 47 – sophie.millet@cneh.fr

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE AUTONOME DANS LA RÉALISATION ET L'ANALYSE DE VOTRE RTC

DURÉE 1 JOUR – EN PRÉSENTIEL, SUR SITE
ACCOMPAGNEMENT EN ATELIERS À DISTANCE – DURÉE, NOUS CONSULTER

OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
- Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCANH RTC
- Construire sa boîte à outil pour préparer ses données

PROGRAMME DE FORMATION

- **Rappels des fondamentaux du RTC**
- **Accéder et utiliser les outils de production (plateforme e-RTC et ARCANH)**
- **Les étapes du retraitement comptable et leur automatisation**
 - Décrire l'activité
 - Retraiter les comptes
 - Décomposer les charges de personnels et les ETP R
 - Renseigner les Unités d'œuvre (UO) et ventiler les charges indirectes
- **Analyser ses résultats et se benchmarker**

LES ATELIERS

1. Paramétrer les Sections d'Analyse, (SA) dans l'outil
2. Appliquer les 4 grandes règles de retraitement des comptes pour pouvoir se comparer
3. (Re) affecter les charges de personnel et les ETP
4. Recueillir les données (Unités d'Œuvre, UO) et les importer dans l'outil
5. Isoler les charges hors soins (rétrocessions, budgets annexes, activités subsidiaires, ...)
6. S'approprier la méthode d'auto contrôle, corriger les données et analyser les résultats

LES +

- Autonomisation des équipes à la fin de l'accompagnement
- Transmettre la méthodologie de construction du RTC ainsi que les « trucs et astuces » permettant de produire un RTC, selon le niveau de maturité de votre comptabilité analytique

INTERVENANTS

Contrôleurs de gestion de CH ou de CHU, experts au CNEH

CONTACTS

Philippe Solivéri, Directeur de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH
philippe.soliveri@cneh.fr

Sophie Millet, Assistante du Pôle Finances et Information Médicale
01 41 17 15 47 – sophie.millet@cneh.fr

VOUS N'AVEZ PAS D'ÉQUIPE DÉDIÉE AU CONTRÔLE DE GESTION ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE FAIRE VOTRE RTC

ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE – DURÉE, NOUS CONSULTER

OBJECTIFS

- Acculturer les équipes au RTC
- Réaliser pour l'établissement le RTC à partir des données disponibles
- Obtenir la validation de l'ARS et si besoin, intégrer les modifications demandées par l'ARS pour pouvoir valider le RTC

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ

1. Recueillir les données (euros, ETP, UO)
2. Réaliser le RTC
3. Contrôler la cohérence des données
4. Valider et transmettre le RTC à l'ARS

LES +

- Le CNEH réalise intégralement le RTC de l'établissement et vous accompagne jusqu'à la validation du RTC par l'ARS
- Le CNEH réalise le RTC, la méthodologie selon le niveau de maturité de la comptabilité analytique
- L'expertise des intervenants du CNEH

INTERVENANTS

Contrôleurs de gestion de CH ou de CHU, experts au CNEH

CONTACTS

Philippe Solivéri, Directeur de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH
philippe.soliveri@cneh.fr

Sophie Millet, Assistante du Pôle Finances et Information Médicale
01 41 17 15 47 – sophie.millet@cneh.fr

Demande d'inscription

Sur le site www.cneh.fr - rubrique formation

Sophie Millet, Assistante du Pôle Finances et Information Médicale
– Tél. 01 41 17 15 47 – Email : sophie.millet@cneh.fr

Pour plus d'informations :

Philippe Solivéri, Directeur de l'offre Finances et du Contrôle de Gestion du CNEH
– Tél. 06 77 52 24 28 – Email : philippe.soliveri@cneh.fr

Référent handicap :

Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr
Merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Prestation 1 – formation sur mesure
<i>En présentiel, sur site : 2 jours</i>
Tarifs : nous contacter | <input type="checkbox"/> Prestation 2 - formation-action
<i>En présentiel, sur site : 1 jour</i>
Tarifs : nous contacter | <input type="checkbox"/> Prestation 3 - Conseil
<i>Accompagnement à distance</i>
Tarifs : nous contacter |
|--|---|---|

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Contact

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Raison sociale

Adresse

CP

Ville

Tél

Responsable de formation*

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

*Tous les champs sont obligatoires

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

INSCRIPTIONS
SUR WWW.CNEH.FR

